



VOUS

VOUS SOUHAITEZ INVESTIR ET VOUS IMPLANTER À L'ÉTRANGER

NOUS

NOUS PROTÉGEONS VOS INVESTISSEMENTS DURABLES CONTRE LES RISQUES POLITIQUES

COUVERTURE À TRÈS LONG TERME, IRRÉVOCABLE ET À TAUX FIXE





# **VOUS**

# Souhaitez investir durablement à l'étranger

### **VOTRE PROJET**

- · Investir dans une société nouvelle ou déjà existante à l'étranger
- Obtenir un prêt bancaire d'accompagnement<sup>(1)</sup>

Toute société de droit français.

# NOUS

# **Avec l'Assurance Investissement, nous favorisons les investissements** français à l'étranger (3 à 20 ans) en les protégeant contre les risques politiques

## **CARACTÉRISTIQUES**

## Assiette de la garantie :

- capital donnant droit à la couverture automatique des dividendes : assiette fixée annuellement par l'assuré dans la limite d'un plafond incluant apports et revenus réinvestis ;
- · prêts bancaires ou d'actionnaires et avances sur compte courant bloqué : assiette adossée à l'échéancier en principal et intérêts (taux de 10% maximum):
- · cautions : assiette adossée à l'échéancier du prêt bancaire (en principal et intérêts);
- · redevances : accord portant sur la concession d'une licence, de savoir-faire, de procédés et de marques
- · Quotité garantie: 95 %

#### Risques politiques couverts:

- · atteinte à la propriété : impossibilité d'exercer des droits attachés à l'investissement, actif détruit en totalité ou partiellement, empêchement de fonctionner normalement :
- non-paiement et/ou non-transfert des sommes garanties dues à l'investisseur

Accord bilatéral de protection des investissements entre la France et le pays d'accueil ou cadre juridique satisfaisant dans le pays d'accueil (ex. : ratification CIRDI)

## **ATOUTS**

- · Une tarification simple avec un taux de prime unique, quel que soit le type d'apports, appliqué à l'assiette garantie et fonction du classement pays OCDE du pays d'accueil et des caractéristiques de l'investissement
- · Un montant couvert qui évolue avec votre investissement sur une base déclarative
- Une assurance irrévocable et à taux fixe pendant toute la durée du contrat d'assurance
- · Une couverture de l'expropriation larvée avec l'indemnisation des pertes d'exploitation en cas d'empêchement de fonctionner normalement

E-mail: assurance-export@bpifrance.fr

<sup>(1)</sup> Couverture isolée du prêt bancaire d'accompagnement possible à certaines conditions.